Les modules du Diplôme d'État d'Aide-Soignant dans le cadre d'un cursus complet

BLOC₁

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

147 h

Module 1

Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 21 h

Module 2

Repérage et prévention des situations à risque

BLOC 2

Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

77 h

Module 3

Evaluation de l'état clinique d'une personne

182 h

Module 4

Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

35 h

Module 5

Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

70 h

Module 6

Relation et communication avec les personnes et leur entourage

21 h

Module 7

Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

35 h

Module 8

Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

35 h

Module 9

Traitement des informations

70 h

Module 10

Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques



HEURES D'ACCOMPAGNEMENT

Heures réparties tout au long de la formation selon les spécificités de chaque Institut

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h (dans les 3 premiers mois) Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h (réparties tout au long de la formation)

Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules)

Dans le cadre d'un cursus non complet :

- · Allègements en fonction du diplôme antérieur
- 35h d'accompagnement pédagogique complémentaire



Mise à jour : novembre 2023